

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 mai 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Odile HAGEMANN, Maire sortant, de Monsieur Robert RONDEY doyen de l'assemblée et de M Christian CHASSARD Maire nouvellement élu pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Installe le conseil municipal composé de 15 élus suite aux élections du 15 mars 2020.
- Elit maire M Christian CHASSARD.
- Détermine le nombre d'adjoints à 4 personnes.
- Elit respectivement 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints Mmes Colette ANTOINE, Véronique GRANDJEAN, Mrs Ludovic BOLMONT et Didier BAERT.
- Adopte le règlement intérieur du conseil municipal.
- L'adoption le compte-rendu du conseil municipal du 20 février 2020 est reporté à la prochaine séance.
- Adopte les délégations consenties par le conseil municipal au maire.
- Fixe l'indemnité du maire au taux de 48,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- Fixe respectivement les indemnités des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints aux taux de 18%, 15%, 9% et 9% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- Met en place 6 commissions municipales permanentes et les membres les constituant :
 - 1- Travaux communaux, voirie, circulation, urbanisme : Colette ANTOINE, Didier BAERT, Ludovic BOLMONT, Véronique GRANDJEAN, Marion MÉLINE et Robert RONDEY.
 - 2- Environnement, eau, assainissement : Didier BAERT, Ludovic BOLMONT, Véronique GRANDJEAN, Cédric LECLERC, Robert RONDEY et Charles SAUNOIS.
 - 3- Affaires sociales, scolaires, sanitaires, accessibilité, sécurité : Collette ANTOINE, Claude BAZZI, Stéphanie CHARTON, Guy DAUDEY, Dominique FARQUE, Véronique GRANDJEAN, Marion MÉLINE et Véronique TISSERAND.
 - 4- Patrimoine, Fleurissement : Colette ANTOINE, Claude BAZZI, Dominique FARQUE et Véronique TISSERAND
 - 5- Espaces verts, forêt, aménagement de loisirs : Didier BAERT, Ludovic BOLMONT, Dominique FARQUE, Noëlle LABREUCHE, Cédric LECLERC, Charles SAUNOIS.
 - 6- Finances, associations, communication : Colette ANTOINE, Stéphanie CHARTON, Noëlle LABREUCHE, Marion MÉLINE et Charles SAUNOIS.
- Désigne pour siéger à la commission d'appel d'offre M Christian CHASSARD en qualité de Président, Mmes Véronique GRANDJEAN, Noëlle LABREUCHE et Marion MÉLINE en tant que titulaires et Mme Claude BAZZI, Mrs Dominique FARQUE et Robert RONDEY en tant que suppléants.
- Désigne M Didier BAERT correspondant défense.
- Désigne Mme Noëlle LABREUCHE membre de la commission de contrôle des listes électorales.
- Désigne M Christian CHASSARD en tant que titulaire et M Didier BAERT en tant que suppléant pour siéger à l'association des communes forestières.
- Désigne M Ludovic BOLMONT en tant que titulaire et Mme Colette ANTOINE en tant que suppléante pour siéger au SIED.
- Désigne Mme Noëlle LABREUCHE en tant que titulaire et Mme Claude BAZZI en tant que suppléante pour siéger au SICTOM du Val de Saône.
- Désigne Mme Véronique GRANDJEAN en tant que titulaire et Mme Claude BAZZI en tant que suppléante pour siéger au syndicat du collège de Saint-Loup.
- Désigne Mmes Colette ANTOINE, Marion MÉLINE et M Guy DAUDEY en tant que titulaires et Mmes Noëlle LABREUCHE, Véronique GRANDJEAN et M Cédric LECLERC en tant que suppléants pour siéger au comité consultatif du CPI.
- Désigne M Ludovic BOLMONT, M Christian CHASSARD, Mme Noëlle LABREUCHE, M Cédric LECLERC pour siéger à la commission paritaire FOOT.

Fait à Fontaine-les-Luxeuil, le 26 mai 2020



Le Maire,
Christian CHASSARD